

UNE VISION D'AMÉNAGEMENT DE L'ANCIEN GOLF CONFORME À NOS VALEURS ENVIRONNEMENTALES

Chères Roseméroises, chers Rosemérois,

En **2018**, la Ville a mis en branle une vaste réflexion sur l'avenir de notre territoire. L'objectif de cette démarche était d'imaginer avec vous le Rosemère de demain. Merci d'avoir participé en très grand nombre à **la dizaine d'activités de consultations publiques** que nous avons organisées pour vous. Du jamais vu à Rosemère!

Dans le cadre de cette vision urbanistique, un dossier qui soulève les passions, à juste titre, est celui de **l'ancien Golf**. Il représente un enjeu important pour vous et pour nous. C'est pour cette raison qu'il a fait l'objet **de discussions, d'échanges et de débats lors des consultations réalisées depuis 2018**. Les rapports de celles-ci disponibles sur notre site Internet en font foi.

Ce sont ces débats qui ont dicté notre position dans le dossier du Golf. Ainsi, notre position est de préserver un seuil de 50 % du site de l'ancien Golf. En fait, nous avons signifié aux propriétaires notre volonté qu'ils nous **cèdent gratuitement 50 % de leur terrain, tandis que l'autre 50 % fera l'objet de critères rigoureux d'aménagement respectant nos valeurs environnementales**. Nous pourrions alors en **protéger 30 hectares sur 60 en espace vert qui deviendraient accessibles à tous**. À notre connaissance, cela serait une première au Québec.

Des citoyens font des représentations depuis quelques semaines pour que la Ville achète ce terrain. Nous reconnaissons les efforts de ces citoyens engagés et comprenons l'importance que revêt ce dossier pour eux, car il en est de même pour nous.

Toutefois, il est primordial de regarder la situation dans son ensemble et d'analyser objectivement ce dossier. Premièrement, ce terrain n'est pas à vendre; il appartient à une entreprise privée. Deuxièmement, selon l'analyse indépendante réalisée par un évaluateur agréé que nous venons d'obtenir, la Ville devrait déboursier approximativement 120 millions de dollars pour acquérir ce terrain par voie d'expropriation, selon les critères applicables qui seraient retenus par un juge. À l'évidence, nous n'avons pas les moyens d'acquérir ce terrain. Il est inconcevable d'envisager cette avenue en raison de l'impact démesuré sur votre compte de taxes pour plusieurs années. **Nous préférons en protéger 50 % (30 hectares) à coût nul pour vous et au bénéfice de l'environnement et de nos enfants.**

Dans la perspective de protéger notre environnement, le conseil municipal a adopté deux résolutions le 14 septembre dernier afin d'obtenir une aide financière de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) dans le cadre de son programme *Trame verte et bleue*. D'une part, la Ville envisage l'acquisition du terrain privé à haute valeur écologique, connu sous l'appellation de la **forêt du Grand-Côteau**, qui représente **20 hectares d'espace vert**. Et d'autre part, elle souhaiterait « renaturaliser » les 30 hectares du site de l'ancien Golf qui deviendraient propriété publique.

Rosemère souhaite donc conserver, protéger et « renaturaliser » 50 hectares (l'équivalent de 71 terrains de soccer) d'espace vert à perpétuité pour nous, nos enfants et leurs enfants!

Nous pouvons être extrêmement fiers de déployer autant d'efforts afin de préserver notre environnement!

Salutations!

Votre maire, Eric Westram, et les membres du conseil municipal

VISION OF THE DEVELOPMENT OF THE FORMER GOLF COURSE IN LINE WITH OUR ENVIRONMENTAL VALUES

Dear Rosemerites,

In **2018**, the Town initiated a wide-ranging conversation about the future of our community. The purpose of this was to work with you all to imagine the Rosemère of tomorrow. Thanks to all who came out to take part in **nearly a dozen public consultation activities** that we held specifically for you. The sheer scope of this participation was unprecedented.

One particular component of this urban vision has resonated very strongly with many residents, and understandably so: the matter of the **former golf course**. It is an important issue for you, and for us. Which is the reason it has been the subject of multiple **discussions, deliberations and debates during these consultations since 2018**. The resulting reports, available on our website, are proof of our commitment in this regard.

These debates were instrumental in shaping our position, which is to preserve 50% of the site of the former golf course. We have indicated to the property owners our interest in having them **turn over 50% of the land at no charge, while the other 50% would be subject to stringent development criteria that adhere to our environmental values**. This would enable us to **protect 30 out of the 60 hectares of green space and make it accessible to the public**. As far as we know, this would be a first in Quebec.

In recent weeks, some residents have been speaking out in an attempt to get the Town to purchase this land. We acknowledge their drive and dedication, and we understand how important this issue is for them, as we share this sentiment.

However, it is vital that we look at the big picture here and examine the circumstances with all due impartiality. First, the land is not for sale. It belongs to a private company. Second, based on an independent analysis carried out by a chartered appraiser, which we obtained only recently, the Town would have to spend roughly \$120 million to acquire this land through expropriation, based on the applicable conditions to be determined by a judge. We do not have the financial means to proceed with this acquisition. This alternative is simply not feasible given the exorbitant impact it would have on your tax bill for many years to come. **Our preferred solution is to protect 50% (30 hectares), at a zero cost to you, so that the environment and our children can reap the resulting rewards.**

On the environmental stewardship front, the Town Council passed two resolutions on September 14, 2020, to obtain financial assistance from the Communauté métropolitaine de Montréal under the CMM's Trame verte et bleue program. Not only would this funding allow us to explore the acquisition of the private lot of ecologically valuable land known as the **Grand Côteau Forest**, which represents **20 hectares of green space**, but it would also enable us to restore the 30 hectares of the former golf course, which would be redesignated as public property.

In so doing, Rosemère aims to restore a total of 50 hectares of green space (the equivalent of 71 soccer fields), and to preserve and protect it in perpetuity, for us, for our children and for our children's children.

We are extremely proud of all the efforts we are investing in safeguarding these green spaces and their tremendous environmental and ecological potential.

Best regards,

Mayor Eric Westram and Your Town Council